

Tunis, le 13/12/2019

## **Avis de consultation publique portant sur le projet de la norme des comptes des collectivités locales « Les immobilisations incorporelles »**

---

Le secrétariat général du Conseil National des Normes des Comptes Publics (CNNCP) organise une consultation publique sur le projet de la norme « **les immobilisations incorporelles** », avant de le soumettre pour approbation du comité du CNNCP.

La durée de la consultation est de 30 jours à compter du 13/12/2019. Le secrétariat général du conseil national des normes des comptes publics souhaite recueillir les avis de toute structure concernée, sur les différentes composantes du document et les invite à transmettre formellement leurs commentaires et suggestions **au plus tard le 12/01/2020**, par courrier à l'adresse suivante : Conseil national des normes des comptes publics (CNNCP)-16 Rue CANADA, 1002 Tunis ou par voie électronique à l'adresse suivante : [sg.cnncp@finances.tn](mailto:sg.cnncp@finances.tn)

- **Pour consulter et télécharger le projet de la norme « Les immobilisations incorporelles » [Cliquer ici](#)**
- **Pour consulter et télécharger la note de présentation et le questionnaire [Cliquer ici](#)**